
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations sur le sous bassin versant de la Roulée sur les communes d'Argueil et de La Ferté Saint Samson

Syndicat mixte d'étude, d'aménagement et d'entretien des bassins versants de l'Andelle et du Crevon

Par arrêté préfectoral du 7 janvier 2015, une enquête publique a été prescrite du vendredi 6 février au mardi 10 mars 2015 inclus, sur le projet de réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations sur le sous bassin versant de la Roulée sur les communes d'Argueil et de La Ferté Saint Samson présenté par le syndicat mixte d'étude, d'aménagement et d'entretien des bassins versants de l'Andelle et du Crevon - 12, route de la Capelle - 76780 Croisy sur Andelle .

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes précitées.

Elle comprend:

- 1/ Une enquête publique au titre des articles L 214 -1 et suivants du code de l'environnement.
- 2/ Une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général.
- 3/ Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.
- 4/ Une enquête parcellaire

L'autorité compétente pour prendre les décisions d'autorisation, de déclaration d'intérêt général et de déclaration d'utilité publique est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans la mairie des communes précitées où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Deux registres destinés à recevoir les observations, propositions et contre propositions seront ouverts pendant la même période dans la mairie des communes précitées.

Mr François Gestin, directeur de projets industriels retraité, commissaire enquêteur, recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans les mairies de La Ferté Saint Samson les vendredi 6 février 2015 de 17h à 19h, vendredi 13 février 2015 de 17h à 19h et mardi 10 mars 2015 de 17h à 19h et d'Argueil les jeudi 19 février 2015 de 17h à 19h et vendredi 6 mars 2015 de 10h à 12h.

Il a pour suppléant Mr Mr Jacques Godard, expert en automobile retraité.

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de La Ferté Saint Samson, commune siège de l'enquête.

Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à la mairie de La Ferté Saint Samson, à l'adresse mail suivante: lafertesaintsamson@orange.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mr Anthony Vandewiele, technicien de bassin versant au syndicat mixte d'étude, d'aménagement et d'entretien des bassins versants de l'Andelle et du Crevon - Tel : 02.35.23.52.57.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes d'Argueil et de La Ferté Saint Samson.